CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E49794** **VALABLE JUSQU'AU** **02/07/2027**

ÉDITÉ LE 18/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/1998

Raison sociale : ACTIVE PLOMBERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 07/03/2002

Capital : 13 540

22 RUE ARISTIDE BRIAND
54230 NEUVES-MAISONS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 1998 b 00143

Siret : 417 941 770 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 54 7802 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1/208899

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/208899

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 03 83 47 33 39 **Fax :** 03 83 47 34 19

Portable : 0685766777

Responsabilité légale :
ANTOINE YANNICK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.active-plomberie.com

E-mail : activeplomberie@wanadoo.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 578 378 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	4	29/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/06/2026 10:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.